

L'Etoile de la Mer

«Ô vous qui flotez sur les eaux agitées de la vaste mer ... levez les yeux vers l'étoile, invoquez Marie.»

(Saint Bernard de Clairvaux)



N° 572 – Janvier 2013

Prix de revient : 0,50 €

Bulletin du Prieuré Saint-Maximin de Toulon

Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X

Cotignac... et la dévotion à saint Joseph, époux de Marie

Que s'est-il passé au juste, au Bessillon, sur les hauteurs de Cotignac ?

Le 7 juin 1660, vers treize heures, Gaspard Ricard, un jeune berger de 22 ans, garde son troupeau sur le mont Bessillon. La chaleur l'accable et il a soif quand soudain, il aperçoit « un homme à ses côtés » qui lui désigne un lourd rocher en lui disant : « **Je suis Joseph ; enlève-le, et tu boiras.** » Devant la surprise et l'hésitation du jeune berger, l'apparition réitère son conseil. Gaspard soulève alors sans peine le rocher et découvre une source. Il boit alors à satiété et court porter la nouvelle au village. En un lieu dépourvu de source, coule désormais une eau fraîche. Très vite s'organisent des pèlerinages, on construit une chapelle et

l'eau de la source attire toujours plus de pèlerins. Le sanctuaire de Saint-Joseph devient tout aussi fréquenté que celui de Notre-Dame de Grâces, situé à 3,5 km sur le mont Verdaille. Il est aussi devenu un lieu de silence et de recueillement. Depuis 1977, des moniales bénédictines, venues d'Algérie, veillent sur les lieux et prient saint Joseph en faisant appel à son cœur de père.

Dans l'Ancien Testament, Joseph, fils de Jacob, vit en songe le soleil, la lune et onze étoiles prosternés à ses pieds. Quelques années plus tard, en Égypte, ce songe prophétique se réalisa : son père, sa mère et ses onze frères se prosternèrent devant Joseph, devenu intendant du Pharaon, pour l'implorer et lui demander du blé.

Ce patriarche Joseph était une figure de saint Joseph, l'époux de Marie et le père nourricier de Jésus. Car saint Joseph a vu le soleil (Notre Seigneur), la lune (Notre-Dame), prosternés à ses pieds, en tant que chef de la Sainte Famille. Et les onze étoiles ? Ce sont les membres de l'Église, le Corps Mystique du Christ qui doivent avoir une grande dévotion envers le saint Patron de l'Église universelle.



Monastère Saint-Joseph du Bessillon

Comme la fin du monde n'est pas arrivée en décembre 2012..., selon des annonces aventureuses ou des malins en quête de scoops ou d'affaires juteuses, nous pouvons envisager la nouvelle année 2013, que nous vous souhaitons **bonne et sainte, sous le regard du Bon Dieu !**

Dans le monde de la Tradition, cette année sera placée sous l'égide et le patronage de saint Joseph. La Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X sera consacrée le 19 mars 2013 à saint Joseph et le pèlerinage de Chartres-Paris (18-19-20 mai 2013) aura pour thème saint Joseph. Nous organisons également, à la demande de M. l'Abbé de Cacqueray, un grand pèlerinage à Cotignac, en l'honneur de saint Joseph, le samedi 9 mars prochain. Cette journée se déroulera, sous réserve de modifications, de cette façon : Messe (pontificale) célébrée par Mgr Bernard Fellay à 10 heures au sanctuaire Notre-Dame de Grâces, sur le lieu du parc des voitures, près de l'oratoire dédié à saint Bernard – pique-nique tiré du sac – marche en chapitres vers le monastère saint Joseph (trajet un peu plus long que les années précédentes : 5,5 km au lieu de 3,5 km) – prières à saint Joseph près du monastère. Ce bulletin et les prochains nous prépareront à ce grand événement.

Abbé Michel Rebourgeon



Saint Joseph du Bessillon

Les grandeurs de saint Joseph sont incomparables : tout d'abord, il est l'Époux de Marie. Le pape Léon XIII écrit dans l'Encyclique *Quamquam pluries* du 15 août 1889 : « Joseph fut l'époux de Marie et il fut réputé le père de Jésus-Christ ; de là ont découlé sa dignité, sa faveur, sa sainteté, sa gloire. Certes, la dignité de la Mère de Dieu est si haute qu'il ne peut être créé rien au-dessus. Mais, toutefois comme Joseph a été uni à la bienheureuse Vierge par le lien conjugal, il n'est pas douteux qu'il n'ait approché plus que personne de cette dignité su-

réminente par laquelle la Mère de Dieu surpasse de si haut toutes les natures créées. Le mariage est, en effet, la société et l'union de toutes la plus intime, qui entraîne de sa nature la communauté des biens entre l'un et l'autre conjoint. Aussi, en donnant Joseph pour époux à la Vierge, Dieu lui donna non seulement un compagnon de sa vie, un témoin de sa virginité, un gardien de son honneur, mais encore, en vertu même du pacte conjugal, un participant de sa sublime dignité. »

En effet, de quelles grâces et de quelles vertus Dieu n'a-t-il pas dû orner

cet homme, qu'il a destiné à une si noble alliance ? Plusieurs Docteurs avancent (ce n'est pas de foi) que saint Joseph a reçu **trois grands privilèges** : 1) celui d'être sanctifié dès le sein de sa mère, comme le prophète Jérémie et saint Jean-Baptiste ; 2) celui d'être confirmé en grâce et préservé du péché ; 3) celui de voir éteint en lui le foyer du péché, la concupiscence, afin que sa pureté et son innocence soient toujours sauvegardées.

Saint Joseph fut donc **pur et vierge**, comme Marie, **saint et parfait** comme elle, bien que dans un degré moindre, afin d'être digne de garder ce précieux dépôt, le Fils de Dieu fait homme, et d'aider cette glorieuse Mère de Dieu. Quelle sainte union ! Marie tremble à la vue d'un ange et elle accepte sans crainte la compagnie quotidienne de saint Joseph ; c'est que pour elle, saint Joseph était plus qu'un ange, l'envoyé de Dieu auprès d'elle pour veiller sur elle et sur son Enfant !

Quelle dignité et quelle gloire pour lui ! Qui, hormis Dieu même, a pu traiter Marie avec autant de familiarité que lui ? Et qui a reçu sur elle une telle autorité ?

N'a-t-il donc pas droit à nos hommages et à notre vénération ?...

Foi catholique = sentiment religieux ?



Saint Pie X

C'est une des erreurs du modernisme, condamné par saint Pie X en 1907 dans l'encyclique *Pascendi*, de dire que la foi est un sentiment issu du subconscient qui exprime le besoin du divin. En vérité, l'acte de foi n'est pas un sentiment, mais la réception consciente et volontaire de la Révélation divine, telle qu'elle se présente à l'homme dans la Sainte Écriture et la Tradition.

Il est vrai que l'homme a naturellement un sentiment religieux, mais qui doit être distingué de la foi surnaturelle du catholique. Et comme tout ce qui est naturel en nous, le sentiment religieux est blessé par le péché originel : il peut facilement mener à l'erreur et même au péché (superstition, idolâtrie, etc.). Il est vrai qu'un sentiment de sécurité et de bien-être est lié à la foi, mais là n'est pas l'essence de la foi. De grands saints comme Vincent de Paul ou Thérèse de l'Enfant-Jésus, ont été parfois privés de cette certitude sensible, sans pour autant devenir hésitants dans leur conviction sur la vérité et la certitude de la foi.

Pour les modernistes, la foi peut changer, car les dogmes ne sont que l'expression d'un sentiment et d'un besoin religieux. Ils doivent donc être adaptés

et formulés de manière nouvelle lorsque changent les sentiments et les besoins religieux.

Mais si les dogmes expriment de manière infaillible les vérités de foi, comme l'Église l'enseigne, il est évident qu'ils ne peuvent être changés, ce qui était vrai hier ne peut pas être faux aujourd'hui, et inversement. Tout comme la vérité, la vraie foi est immuable. C'est pourquoi saint Paul écrit : « Si nous-même ou un ange venu du ciel vous annonçait un autre Évangile que celui que nous vous avons enseigné, qu'il soit anathème ! » (Gal. I, 8).

« Jésus-Christ est le même hier, aujourd'hui et pour l'éternité » (Héb. XIII, 8).

(tiré de *Catéchisme catholique de la crise dans l'Église*, par l'Abbé Matthias Gaudron FSSPX)

Horaires habituels des messes

Prieuré Saint-Maximin
2221 av. de la Résistance
83000 Toulon

Téléphone 04 94 46 03 16

Semaine (en principe) :

- lundi : 11 heures
- jeudi et samedi : 7h50
(sauf 1^{er} samedi du mois)
- mardi, mercredi et vendredi :
18h30 (sauf 1^{er} vendredi du
mois)

Église Sainte-Philomène
125 bd Grignan, 83000 Toulon
Téléphone 04 94 46 03 16

Dimanches et fêtes : 9h30 et 18h30
sauf : Noël, Pâques, Pentecôte,
Assomption et deux derniers di-
manches de septembre (se rensei-
gner)

Semaine : 1^{ers} vendredi et samedi du
mois : 18h30

Cours Saint-Dominique, Saint-Pré,
83170 La Celle

Téléphone 04 94 69 12 24

Dimanches et fêtes : 11 heures

Semaine :

- lundi et samedi : 8heures
- mardi et jeudi : 7h15
- mercredi et vendredi : 9h05
- vacances scolaires : 8 heures
(se renseigner)

Conférences et réunions



- **Conférence audio**, par M. l'abbé de Cacqueray : *La Paternité de saint Joseph* (riche d'enseignements).
 - ♦ Saint-Pré : vendredi 11 janvier, à 20h30, dans une salle de classe.
 - ♦ Toulon : vendredi 25 janvier, à 19h20, au Prieuré (après la messe).
- **Réunion des Foyers Chrétiens**, avec M. l'abbé Serres-Ponthieu : le vendredi 25 janvier, chez M. et M^{me} Hédé-Haüy. **Suite de l'étude du concile Vatican II (la 2^e session, 1963)**, avec le livre de Mgr Lefebvre *J'accuse le concile et l'ouvrage Le Rhin se jette dans le Tibre*.

Annonces diverses

- La **manifestation pour la famille**, organisée par l'Institut Civitas, aura lieu à Paris, le **dimanche 13 janvier 2013**, à partir de 13 heures, place Pinel (métro : Nationale) dans le XIII^e arrondissement.
- Le **vendredi 18 janvier à 20 heures, au Prieuré**, le révérend Père Jean-Dominique donnera une conférence sur *Le Père Calmel (1914-1975), un pionnier de la résistance catholique au XX^e siècle*. Il dédicacera ensuite le livre qu'il vient d'écrire sur la vie du Père Calmel et d'autres livres dont il est l'auteur, sur des sujets divers. Le Père Calmel a été ordonné prêtre à Toulon, le 29 mars 1941. Venez nombreux assister à cette conférence pour renforcer votre foi et votre courage en cette époque exaltante, mais également éprouvante ! Venez découvrir ces différents ouvrages !
- M. l'Abbé Rebourgeon s'absentera du **4 au 8 février** pour suivre la Session de théologie au Séminaire de Flavigny.

Messieurs les abbés Michel Rebourgeon et Laurent Serres-Ponthieu, ainsi que Sœur Marie-Lucie, vous présentent tous leurs meilleurs vœux de bonne et sainte année 2013 et vous assurent de la fidélité dans la prière à toutes vos intentions, tout au long de l'année nouvelle.

Chronique



- ▲ Le dimanche 16 décembre, **Garance Bar** et **Léonie Barber** ont fait leur Première Communion en la chapelle du Cours Saint-Dominique de Saint-Pré. Deo gratias !
- ◀ Fête de Noël des enfants du catéchisme, au Prieuré



- ◀ Randonnée, le 24 novembre au Pilon Saint-Clément (barres de Cuers)



Nous recommandons aux prières de tous le repos de l'âme de **M. l'Abbé Thomas Bernhard**, rappelé à Dieu à Wil, en Suisse, le 6 décembre dernier. M. l'Abbé Bernhard a accompli deux années de son ministère à Toulon et Saint-Pré, entre août 2003 et août 2005. Requiescat in pace !

Sur les traces de nos saints de Provence

Sainte Roseline (17 janvier)

Alors qu'étant enceinte, Sibylle¹ pria la Reine des Anges de protéger son enfant, elle entend qu'elle enfantera une rose sans épine, dont le parfum embaumera toute la contrée. Ainsi naîtra le 27 janvier 1263, au château des Arcs, près du Muy, Roseline, aînée d'Arnaud de Villeneuve et de Sibylle.

Lorsqu'à l'âge de sept ans Roseline fut confirmée, l'évêque de Fréjus vit une lumière briller sur son front.

Elle avait pitié des pauvres, aussi la réserve de pain diminuait très vite au château, mais les domestiques avaient remarqué, et rapporté à son père, qui en était la cause.

Un jour, des affamés quémangent du pain à la porte du château, Arnaud feint de ne rien entendre, tandis qu'elle se dérobe, mue par son désir charitable.



Alberto Giacometti, *Le Miracle des roses* (détail)

Aussitôt, il se poste vers la porte pour intercepter sa fille. Il l'arrête et demande ce que porte son tablier ; elle répond : « Mon père, ce sont des roses fleuries », et déplie son tablier : de magnifiques bouquets apparaissent ! Arnaud comprend le signe de Dieu, et n'inquiétera plus sa fille.

Elle visite et soigne les malades ; baise-t-elle un ulcère que souvent le membre s'en trouve guéri.

Comme sa tante, Jeanne de Villeneuve, Roseline eut la vocation de chartreuse, et s'en ouvrit à Dom Bruno, prieur de la chartreuse de Montrieux, lequel réussit à convaincre les parents de Roseline d'accepter ce sacrifice.

Ayant pris l'habit de postulante chartreuse en 1278, et à la faveur du passage

de Josselin, évêque d'Orange, au château des Arcs, elle se rend à la chartreuse de St-André-de-Ramires, et y accomplit son postulat en vue d'entrer au noviciat la chartreuse de Bertaud, non loin de Gap. Admise à ce noviciat, elle y prononce les vœux solennels vers Noël 1280.

Mais sa tante, prieure de la chartreuse de Celle-Roubaud, près des Arcs, obtint en 1282 la mutation de Roseline qui dut quitter les confins du Dauphiné. Chez les cartusiennes survivait encore le privilège de diaconesse, institué par les Apôtres. Ainsi, en 1288, Bertrand de Favières, évêque de Fréjus, consacra Roseline diaconesse. Au monastère, elle s'emploie principalement à la calligraphie d'ouvrages sacrés. Sa tante démissionne en 1300, et les religieuses élisent Roseline prieure, avec l'assentiment de Boson, Prieur Général des Chartreux.

Roseline reçut la grâce de pénétrer le secret des cœurs, à tel point que certains se confessaient avant de l'approcher... Elle eut la révélation de l'heure de son décès, à l'approche duquel elle appela Marguerite, sa nièce religieuse, pour l'assister en ses derniers jours.

À la communauté réunie autour de sa couche, elle dit : « La confiance et l'amour du Seigneur, voilà le patrimoine que je vous laisse, il suffira à tous vos besoins » puis elle pria ainsi : « Appelez-moi à vous afin que j'unisse ma faible voix, ô mon Dieu, aux cantiques de vos anges, que j'arrive à vous, à la faveur des indulgences que votre vicaire m'a accordées et que, munie des forces puisées dans votre pain mystérieux, ma faiblesse puisse cheminer jusqu'à votre sublimité. » Elle reçut le Viatique, et entra en extase une journée entière, après quoi, on put l'extrémiser.

Le 17 janvier 1329, les sœurs s'étant retirées, Marguerite entend sa tante prononcer ses dernières paroles : « Adieu pour la dernière fois, je vais à mon Créateur » et elle a aussitôt une apparition de la Vierge portant son Enfant, de saint Bruno, fondateur des chartreux, de saint Hugues, évêque de Grenoble qui offrit la

Grande-Chartreuse à Bruno, et de saint Hugues, chartreux puis évêque de Lincoln, pour honorer mystérieusement les derniers moments de Roseline. Le diable fut sommé d'exprimer son accusation : « Elle s'est laissée aller au repos durant une après-midi. » La Vierge Marie conclut, et Roseline expira.

Son corps resta flexible pour le mettre dans le cercueil, auprès duquel des aveugles recouvèrent la vue, et des paralytiques l'usage de leurs membres, au point que l'inhumation dut être repoussée au troisième jour. Avec l'autorisation du pape Jean XXII, ancien évêque de Fréjus, le corps fut exhumé le 11 juin 1334 : il était intact, ses yeux encore vifs, il y eut de nouveaux miracles. Il resta exposé au public jusqu'au schisme vers l'an 1400. On dut cacher la relique dans l'église du couvent, et on l'oublia. Jusqu'à ce qu'au cours d'une messe, un aveugle, en indiquant la cache, recouvre la vue : le corps était encore intact. Il ne sera profané ni par les calvinistes, ni par les savoyards en 1707. Des chartreux seront protégés des mahométans par l'intercession de sainte Roseline. Étant la vénérer en 1661, et intrigué par la vivacité des yeux, Louis XIV fait tester l'un d'eux par son médecin, Antoine Vallot, qui en piqua un, et certifia qu'il s'agit d'un œil naturel. Sur ce, l'œil piqué fut flétri, tandis que l'autre demeura intègre. À la Révolution, l'église est vendue, mais les paroissiens la rachètent.

La sécheresse de 1817 menaçant la récolte entière de blé, le 8 mai, trois mille habitants de Lorgues partirent en procession pour supplier la sainte ; le 9, la pluie sauva la récolte. Le 9 mai 1851, le St-Siège approuva le culte diocésain à sainte Roseline.

Le corps de sainte Roseline, née il y a 750 ans tout juste, est encore conservé !

Abbé Laurent Serres-Ponthieu



1. Sibylle, née de Sabran, tante de St Elzéar (*L'Etoile de la Mer* de nov. 2012 raconte la vie de son épouse, la Bse Delphine).